

21605

[S - C - 97/29269]

Rattachement d'établissements de la Communauté française

Par arrêtés du Gouvernement du 19 août 1996 :

— L'école primaire autonome de la Communauté française à loegsteert est supprimée et devient une école fondamentale annexée à Athénée royal "Fernand Jacquemin" à Comines au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal à Durbuy et au Lycée de la Communauté française à Manhay sont rattachées à Athénée royal de Durbuy-Manhay au 1^{er} septembre 1996. Les deux sections préparatoires sont transformées en deux écoles fondamentales de la Communauté française, annexées à l'Athénée royal de Durbuy-Manhay à Durbuy au 1^{er} octobre 1996.

— L'école primaire autonome de la Communauté française à Barvaux est rattachée à la section préparatoire sise à Bomal et annexée à Athénée royal de Durbuy-Manhay au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal à Visé et au Lycée de la Communauté française "Roi Baudouin" de Glons à assenge sont rattachées à l'Athénée royal à Visé au 1^{er} septembre 1996. Les deux sections préparatoires sont transformées en deux écoles fondamentales de la Communauté française annexées à l'Athénée royal à Visé au 1^{er} octobre 1996.

— La section préparatoire annexée au Lycée de la Communauté française à Couvin est rattachée en tant qu'école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal "Jean Rey" à Couvin, au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal de Florennes et au Lycée de la Communauté française à Doische sont rattachées à Athénée de Florennes, au 1^{er} septembre 1996. Les deux sections préparatoires sont transformées en deux écoles fondamentales de la Communauté française annexées (Florennes et Doische) au 1^{er} octobre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal à Schaerbeek et au Lycée de la Communauté française à Schaerbeek sont rattachées à l'Athénée royal "Alfred Verwée" à Schaerbeek au 1^{er} septembre 1996. Les deux sections préparatoires annexées sont transformées en deux écoles fondamentales de la Communauté française annexées à l'Athénée royal "Alfred Verwée" à Schaerbeek au 1^{er} octobre 1996.

— La section préparatoire annexée au Lycée de la Communauté française à Trazegnies est rattachée en tant qu'école fondamentale annexée à l'Institut technique de la Communauté française à Morlanwelz au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal à La Louvière et au Lycée de la Communauté française "Eugène Mouton" à Houdeng-Aimeries sont rattachées à l'Athénée royal à La Louvière au 1^{er} septembre 1996. Les deux sections préparatoires sont transformées en deux écoles fondamentales de la Communauté française annexées à Athénée royal de La Louvière au 1^{er} octobre 1996.

— La section préparatoire annexée au Lycée de la Communauté française "René Leruth" à Grâce-Hollogne est rattachée en tant qu'école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal de Montegnée-Grâce-Hollogne à Saint-Nicolas au 1^{er} septembre 1996.

— La section préparatoire annexée au Lycée de la Communauté française à Mouscron est rattachée en tant qu'école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal à Mouscron au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal à Bastogne et au Lycée de la Communauté française "Reine Fabiola" à Houffalize sont rattachées à l'Athénée royal de Bastogne-Houffalize au 1^{er} septembre 1996. Ces sections préparatoires sont transformées en deux écoles fondamentales de la Communauté française annexées à l'Athénée royal de Bastogne-Houffalize à Bastogne au 1^{er} octobre 1996.

— Les sections préparatoires annexées au Lycée de la Communauté française "Charles Plisnier" à Pecq et au Lycée de la Communauté française à Templeuve sont rattachées au Lycée de la Communauté française "Charles Plisnier" à Pecq-Templeuve au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées au Lycée de la Communauté française à Amougies et au Lycée de la Communauté française "Louis Lepoivre" à Flobecq sont rattachées au Lycée de la Communauté française "De la Région des Collines" d'Amougies-Flobecq à Mont-de-l'Enclus au 1^{er} septembre 1996. Ces sections préparatoires sont transformées en deux écoles fondamentales annexées au Lycée de la Communauté française "De la Région des Collines" Amougies-Flobecq à Mont-de-l'Enclus au 1^{er} octobre 1996.

VERTALING

[S - C - 97/29269]

Lager Onderwijs. — Gemeenschapsscholen

Bij besluiten van de Regering van de Franse Gemeenschap d.d. 19 augustus 1996 :

— Wordt de autonome lagere school van de Franse Gemeenschap te Ploegsteert een basisschool verbonden aan "Athénée royal Fernand Jacquemin te Komen" met ingang van 1 september 1996;

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal" te Durbuy en "Lycée de la Communauté française" te Manhay verbonden aan "Athénée royal de Durbuy-Manhay" te Durbuy, beide voorbereidende afdelingen worden omgevormd tot basisschool van de Franse Gemeenschap toegevoegd aan "Athénée royal" te Durbuy-Manhay met ingang van 1 september 1996;

— Wordt de autonome lagere school van de Franse Gemeenschap te Barvaux, verbonden aan de voorbereidende afdeling te Bomal en wordt ze aan "Athénée royal" te Durbuy-Manhay toegevoegd met ingang van 1 september 1996;

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal de Visé" en "Lycée de la Communauté Française Roi Baudouin" te Glons op 1 september 1996 toegevoegd aan "Athénée royal de Visé". Deze twee voorbereidende afdelingen worden omgevormd tot twee basisscholen van de Franse Gemeenschap toegevoegd aan "Athénée royal Visé" op 1 oktober 1996.

— Wordt de voorbereidende afdeling, toegevoegd, aan "Lycée de la Communauté française" te Couvin, als basisschool verbonden aan "Athénée royal Jean Rey" te Couvin met ingang van 1 september 1996;

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal de Florennes" en "Lycée de la Communauté française" te Doische op 1 september 1996 toegevoegd aan "Athénée royal de Florennes". Deze twee voorbereidende afdelingen worden omgevormd tot toegevoegde basisscholen Florennes en Doische op 1 oktober 1996.

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal de Schaerbeek" en "Lycée de la Communauté française" te Schaerbeek toegevoegd aan "Athénée royal Alfred Verwée" te Schaerbeek. Beide voorbereidende afdelingen worden tot basisschool omgevormd en toegevoegd bij "Athénée royal A. Verwey" te Schaerbeek met ingang van 1 oktober 1996.

— Wordt de voorbereidende afdeling van "Lycée de la Communauté française" te Trazegnies als basisschool verbonden aan « Institut technique de la Communauté française » te Morlanwelz met ingang van 1 oktober 1996.

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal de La Louvière" en van "Lycée de la Communauté française "Eugène Mouton" te Houdeng-Aimeries verbonden aan voormeld atheneum van La Louvière, als basisscholen van de Franse Gemeenschap. Beide voorbereidende afdelingen worden omgevormd tot basisschool van de Franse Gemeenschap en toegevoegd aan "Athénée royal La Louvière" met ingang van 1 oktober 1996.

— Wordt de voorbereidende afdeling van "Lycée de la Communauté française René Leruth" te Grâce-Hollogne verbonden als basisschool aan "Athénée royal de Montegnée-Grâce-Hollogne" te Saint-Nicolas met ingang van 1 september 1996.

— Wordt de voorbereidende afdeling van "Lycée de la Communauté française" te Moeskroen als basisschool verbonden aan "Athénée royal de Mouscron";

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal de Bastogne" en "Lycée de la Communauté française Reine Fabiola" te Houffalize verbonden aan "Athénée royal de Bastogne-Houffalize" te Bastenaken. Beide voorbereidende afdelingen worden omgevormd tot basisschool van de Gemeenschap toegevoegd aan "Athénée royal Bastenaken-Houffalize" te Bastenaken met ingang van 1 oktober 1996;

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Lycée de la Communauté française Charles Plisnier" te Pecq en "Lycée de la Communauté française" te Templeuve verbonden aan "Lycée de la Communauté française Charles Plisnier de Dottignies-Pecq" te Pecq, als basisschool van de Franse Gemeenschap;

— Worden met ingang van 1 september 1996 de voorbereidende afdelingen van "Lycée de la Communauté française" te Amougies en "Lycée de la Communauté française Louis Lepoivre" te Vloesberg verbonden aan "Lycée de la Communauté française de la région des collines" te Amougies-Vloesberg te Mont-de-l'Enclus. Deze voorbereidende afdelingen worden omgevormd tot basisschool verbonden aan "Lycée de la région des collines" Amougies-Vloesberg te Mont-de-l'Enclus met ingang van 1 oktober 1996.

— La section préparatoire annexée au Lycée de la Communauté française à Pépinster est rattachée en tant qu'école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal à Pépinster au 1^{er} septembre 1996.

— La section préparatoire annexée à l'Athénée royal "André Vésale" Etterbeek est rattachée en tant qu'école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal "Jean Absil" à Etterbeek au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal "Riva Bella" Braine l'Alleud et à l'Athénée royal du Centre à Braine l'Alleud sont attachées à l'Athénée royal "Riva Bella" à Braine l'Alleud au 1^{er} septembre 1996. Ces sections préparatoires sont transformées en deux écoles fondamentales de la Communauté française annexées à l'Athénée royal "Riva Bella" à Braine-l'Alleud au 1^{er} octobre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal de Bruxelles-Ouest à Molenbeek-Saint-Jean et à l'Athénée royal à Molenbeek-Saint-Jean sont rattachées à l'Athénée royal "Serge Creuz" à Molenbeek-Saint-Jean au 1^{er} septembre 1996. Ces sections préparatoires sont transformées en deux écoles fondamentales de la Communauté française annexées à l'Athénée royal "Serge Creuz" à Molenbeek-Saint-Jean au 1^{er} octobre 1996.

— La section préparatoire annexée à l'Athénée royal "Paul Delvaux" Saint-Gilles est rattachée en tant qu'école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal "Victor Horta" à Saint-Gilles au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal à Jambes et à l'Athénée royal à Saint-Servais sont rattachées à l'Athénée royal à Jambes au 1^{er} septembre 1996. Ces sections préparatoires sont transformées en deux écoles fondamentales de la Communauté française annexées à l'Athénée royal de Jambes au 1^{er} octobre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal "Baudouin I^{er}" à Jemeppe-Sur-Sambre et au Lycée de la Communauté française à Fosses-la-Ville sont rattachées à l'Athénée royal "Baudouin I^{er}" à Jemeppe-sur-Sambre-Fosses-la-Ville au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Institut technique de la Communauté française à Libramont et à l'Athénée royal à Saint-Hubert sont rattachées à l'Institut technique de la Communauté française Centre Ardennes" à Libramont au 1^{er} septembre 1996. Ces sections préparatoires sont transformées en deux écoles fondamentales annexées à l'Institut technique de la Communauté française "Centre Ardennes" à Libramont au 1^{er} octobre 1996.

— La section préparatoire annexée au Lycée de la Communauté française à Antoing est rattachée en tant qu'école fondamentale de la Communauté française "Du Val d'Escaut" à Tournai au 1^{er} septembre 1996.

— L'école d'application annexée à l'Institut d'enseignement supérieur pédagogique de la Communauté française de Virton-Arlon est attachée en tant qu'école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal d'Arlon au 1^{er} septembre 1996.

— L'école d'application annexée à l'Institut d'enseignement supérieur pédagogique de la Communauté française de Bruxelles est attachée en tant qu'école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal à Ganshoren au 1^{er} septembre 1996.

— L'école d'application annexée à l'Institut d'enseignement supérieur pédagogique de la Communauté française à Nivelles est rattachée en tant qu'école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal à Nivelles au 1^{er} septembre 1996.

— Wordt de voorbereidende afdeling toegevoegd aan "Lycée de la Communauté française" te Pepinster als basisschool verbonden aan "Athénée royal de Pepinster" met ingang van 1 september 1996.

— Wordt de voorbereidende afdeling van "Athénée royal André Vésale" te Etterbeek als autonome basisschool verbonden aan "Athénée royal Jean Absil" te Etterbeek met ingang van 1 september 1996;

— Worden de voorbereidende afdelingen, toegevoegd aan "Athénée royal Riva Bella" te Eigenbrakel en aan "Athénée royal du Centre" te Eigenbrakel verbonden aan "Athénée royal Riva Bella" te Eigenbrakel met ingang van 1 september 1996. Deze voorbereidende afdelingen worden omgevormd tot twee basisscholen van de Franse Gemeenschap en toegevoegd aan "Athénée royal Riva Bella" te Eigenbrakel met ingang van 1 oktober 1996;

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal de Bruxelles-Ouest" en "Athénée royal de Molenbeek-Saint-Jean", toegevoegd aan "Athénée royal Serge Creuz" te Molenbeek, verbonden aan "Athénée royal Serge Creuz" te Molenbeek, met ingang van 1 september 1996. Deze voorbereidende afdelingen worden tot basisschool omgevormd en toegevoegd aan "Athénée royal Serge Creuz Molenbeek-Sint-Jean" met ingang van 1 oktober 1996;

— Wordt de voorbereidende afdeling van "Athénée royal Paul Delvaux" te Sint-Gillis als basisschool verbonden aan "Athénée royal Victor Horta" aldaar met ingang van 1 september 1996;

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal de Jambes" en "Athénée royal de Saint-Servais" toegevoegd aan "Athénée royal de Jambes", met ingang van 1 september 1996 verbonden aan "Athénée royal Jambes". Deze voorbereidende afdelingen worden omgevormd tot twee basisscholen van de Franse Gemeenschap;

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal Baudouin I^{er}" te Jemeppe-sur-Sambre en "Lycée de la Communauté française" te Fosses-la-Ville toegevoegd aan "Athénée royal Baudouin I^{er}" te Jemeppe-sur-Sambre Fosses-la-Ville met ingang van 1 september 1996.

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Institut technique de la Communauté française de Libramont" en "Athénée royal de Saint-Hubert" verbonden aan "Institut technique de la Communauté française Centre Ardennes" te Libramont met ingang van 1 september 1996. Deze voorbereidende afdelingen worden omgevormd tot basisschool toegevoegd aan het Institut Technique de la Communauté française "Centre Ardennes" te Libramont met ingang van 1 oktober 1996.

— Wordt de voorbereidende afdeling van "Lycée de la Communauté française" te Antoing omgevormd tot basisschool verbonden aan "Institut technique de la Communauté française du Val d'Escaut" te Doornik met ingang van 1 september 1996;

— Wordt de oefenschool verbonden aan "Institut d'enseignement supérieur pédagogique de Virton-Arlon", als basisschool verbonden aan "Athénée royal d'Arlon" met ingang van 1 september 1996;

— Wordt de oefenschool verbonden aan "Institut d'enseignement supérieur pédagogique" te Brussel omgevormd tot basisschool verbonden aan "Athénée royal de Ganshoren" met ingang van 1 september 1996;

— Wordt de oefenschool verbonden aan "Institut d'enseignement supérieur pédagogique" te Nivelles omgevormd tot basisschool verbonden aan "Athénée royal de Nivelles" met ingang van 1 september 1996.

VERTALING

Samenvoeging van inrichtingen van de Franse Gemeenschap

Bij besluiten van de Regering van de Franse Gemeenschap van 19 augustus 1996 :

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal Jules Delot" te Ciney en "Lycée de la Communauté française" te Havelange gefuseerd en omgevormd tot basisschool bij "Athénée royal du Condroz Jules Delot" te Ciney met ingang van 1 september 1996 samenvoeging van Gemeenschapsinrichtingen;

— Worden de voorbereidende afdelingen van "Athénée royal de Bouillon" en "Lycée de la Communauté française Paul Verlaine" te Paliseul gefuseerd en omgevormd tot basisschool bij "Athénée royal de Bouillon-Paliseul" te Bouillon met ingang van 1 september 1996;

— Worden de voorbereidende afdeling bij "Athénée royal de Bertrix" en die van "Athénée royal de Neufchâteau" gefuseerd en omgevormd tot basisschool bij "Athénée royal de Neufchâteau-Bertrix" te Neufchâteau met ingang van 1 september 1996;

Fusion d'établissements de la Communauté française

Par arrêtés du Gouvernement du 19 août 1996 :

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal "Jules Delot" Ciney et au Lycée de la Communauté française à Havelange sont fusionnées et transformées en une école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal du Condroz "Jules Delot" à Ciney au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal à Bouillon et au Lycée de la Communauté française "Paul Verlaine" à Paliseul sont fusionnées et transformées en une école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal de Bouillon-Paliseul à Bouillon au 1^{er} septembre 1996.

— Les sections préparatoires annexées à l'Athénée royal à Bertrix et à l'Athénée royal à Neufchâteau sont fusionnées et transformées en une école fondamentale de la Communauté française annexée à l'Athénée royal de Neufchâteau-Bertrix à Neufchâteau au 1^{er} septembre 1996.

— La section préparatoire du Lycée de la Communauté française à Habay-Martelange et l'école primaire autonome de la Communauté française à Marbehan sont fusionnées en une école fondamentale autonome de la Communauté française au 1^{er} septembre 1996.

— La section préparatoire annexée au Lycée de la Communauté française Eghezée et l'école primaire autonome de la Communauté française à Joville-les-Bois sont fusionnées en une école fondamentale autonome de la Communauté française "Yannick Leroy" au 1^{er} septembre 1996.

— Worden de voorbereidende afdeling van "Lycée de la Communauté française" te Habay-Martelange en de autonome lagere gemeenschaps school te Marbehan gefuseerd tot autonome basisschool met ingang van 1 september 1996;

— Worden de voorbereidende afdeling van "Lycée de la Communauté française" te Eghezée en de autonome lagere school van de Franse Gemeenschap te Noville-les-Bois gefuseerd tot een autonome basisschool "Yannick Leroy" met ingang van 1 september 1996.

Création d'établissements de la Communauté française

Par arrêtés du Gouvernement du 19 août 1996 :

— La section préparatoire annexée au Lycée de la Communauté française à Crisnée est transformée en une école fondamentale autonome de la Communauté française au 1^{er} septembre 1996.

— La section préparatoire annexée au Lycée de la Communauté française de Hamme-Mille est transformée en une école fondamentale autonome de la Communauté française au 1^{er} septembre 1996.

— L'école d'application située à Mons et annexée à l'Institut d'enseignement supérieur économique et pédagogique de la Communauté française de Mons-Tournai est transformée en une école fondamentale autonome de la Communauté française au 1^{er} septembre 1996.

— L'école d'application située à Tournai (école solaire) et annexée à l'Institut d'enseignement supérieur économique et pédagogique de la Communauté française de Mons-Tournai est transformée en une école fondamentale autonome de la Communauté française au 1^{er} septembre 1996.

VERTALING

Oprichting van inrichtingen van de Franse Gemeenschap

Bij besluiten van de Regering van de Franse Gemeenschap van 19 augustus 1996 :

— Wordt de voorbereidende afdeling van "Lycée de la Communauté française" te Crisnée omgevormd tot autonome basisschool met ingang van 1 september 1996;

— Wordt de voorbereidende afdeling van "Lycée de la Communauté française de Hamme-Mille" omgevormd tot autonome basisschool van de Franse Gemeenschap met ingang van 1 september 1996;

— Wordt de oefenschool te Bergen toegevoegd aan "Institut d'enseignement supérieur économique et pédagogique de Mons-Tournai" omgevormd tot autonome basisschool van de Franse Gemeenschap met ingang van 1 september 1996;

— Wordt de oefenschool te Bergen, toegevoegd aan "Institut d'enseignement supérieur économique et pédagogique de Mons-Tournai", omgevormd tot autonome basisschool met ingang van 1 september 1996.

VERTALING

[S - C - 97/29270]

Suppression d'établissements d'enseignement secondaire de la Communauté française

Par arrêtés du Gouvernement du 27 août 1996 :

— Le Lycée de la Communauté française de Hamme-Mille à eauvechain est supprimé au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Plombières est supprimé au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française de Foret-Trooz à Trooz est supprimé au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française Jeanne Brismée de Givry à Quévy est supprimé au 1^{er} septembre 1996.

[S - C - 97/29270]

Afschaffing van inrichtingen voor secundair onderwijs in de Franse Gemeenschap

Bij besluiten van de Regering van de Franse Gemeenschap d.d. 27 augustus 1996 :

— Wordt afgeschaft "Lycée de la Communauté française de Hamme-Mille" te Bevecom met ingang van 1 september 1996.

— Wordt afgeschaft "Lycée de la Communauté française" te Plombières met ingang van 1 september 1996.

— Wordt afgeschaft "Lycée de la Communauté française" te met ingang van 1 september 1996.

— Wordt afgeschaft "Lycée de la Communauté française Jeanne Brismée de Givry" te Quévy met ingang van 1 september 1996.

VERTALING

Création d'un 3e degré au sein d'un établissement de la Communauté française

Par arrêtés du Gouvernement du 27 août 1996 :

— Il est créé un 3e degré au sein du Lycée de la Communauté française à Schaerbeek à la date du 1^{er} septembre 1996. Le nouvel établissement portera la dénomination et l'appellation : Athénée royal Alfred Verwée à Schaerbeek.

— Il est créé un 3e degré au sein du Lycée de la Communauté française à Waimès à la date du 1^{er} septembre 1996. Le nouvel établissement portera la dénomination et l'appellation : Institut technique de la Communauté française à Waimès.

— Il est créé un 3e degré au sein du Lycée de la Communauté française Paul Verlaine à Paliseul à la date du 1^{er} septembre 1996. Le nouvel établissement portera la dénomination et l'appellation : Athénée royal à Paliseul.

— Il est créé un 3e degré au sein du Lycée de la Communauté française à Erquelinnes à la date du 1^{er} septembre 1996. Le nouvel établissement portera la dénomination et l'appellation : Institut technique de la Communauté française à Erquelinnes.

— Il est créé un 3e degré au sein du Lycée de la Communauté française d'Alleur à Ans à la date du 1^{er} septembre 1996. Le nouvel établissement portera la dénomination et l'appellation : Institut technique de la Communauté française d'Alleur à Ans.

Oprichting van een derde graad in een Gemeenschapsinrichting

Bij besluiten van de Regering van de Franse Gemeenschap d.d. 27 augustus 1996 :

— Wordt een derde graad opgericht in "Lycée de la Communauté française" te Schaerbeek met ingang van 1 september 1996. De nieuwe inrichting zal de benaming dragen : "Athénée royal Alfred Verwée" te Schaerbeek.

— Wordt een derde graad opgericht in "Lycée de la Communauté française" te Waimès met ingang van 1 september 1996. De nieuwe inrichting zal de benaming dragen : "Institut technique de la Communauté française" te Waimès.

— Wordt een derde graad opgericht in "Lycée de la Communauté française Paul Verlaine" te Paliseul met ingang van 1 september 1996. De nieuwe inrichting zal de benaming dragen : "Athénée royal" te Paliseul.

— Wordt een derde graad opgericht in "Lycée de la Communauté française" te Erquelinnes met ingang van 1 september 1996. De nieuwe inrichting zal de benaming dragen : "Institut technique de la Communauté française" te Erquelinnes.

— Wordt een derde graad opgericht in "Lycée de la Communauté française d'Alleur" te Ans met ingang van 1 september 1996. De nieuwe inrichting zal de benaming dragen : "Institut technique de la Communauté française d'Alleur" te Ans.

Fusion d'établissements d'enseignement secondaire de la Communauté française

Par arrêtés du Gouvernement du 27 août 1996 :

— L'Athénée royal André Vésale d'Etterbeek est fusionné par absorption par l'Athénée royal Jean Absil à Etterbeek au 1^{er} septembre 1996.

— L'Athénée royal Paul Delvaux à Saint Gilles et l'Athénée royal à Orest sont fusionnés en un seul établissement qui portera l'appellation : Athénée royal Victor Horta à Saint Gilles, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Institut Communal Edmond Machtens à Molenbeek-Saint-Jean est repris par la Communauté française. L'Athénée royal de Bruxelles-Ouest à Molenbeek-Saint-Jean, l'Athénée royal à Molenbeek-St-Jean et l'Institut Machtens sont fusionnés en un seul établissement qui portera la dénomination et l'appellation : Athénée royal Serge Creuz à Molenbeek-Saint-Jean, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Athénée royal Alfred Verwée à Schaerbeek et l'Athénée royal à Schaerbeek sont fusionnés à la date du 1^{er} septembre 1996 en un seul établissement qui portera l'appellation : Athénée royal Alfred Verwée à Schaerbeek.

— L'Athénée royal du Centre à Braine-l'Alleud est fusionné par absorption par l'Athénée royal Riva-Bella à Braine l'Alleud au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Genappe est repris par la Province du Brabant wallon et fusionné par absorption par l'Institut technique provincial de Court-St-Etienne, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Athénée royal d'Angleur à Liège est fusionné par absorption par l'Athénée royal de Fragnée à Liège, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Institut provincial d'enseignement secondaire à Fléron est repris par la Communauté française. L'Athénée royal Yvon Cornet à Jupille, le Lycée de la Communauté française à Beyne-Heusay et l'Institut provincial d'enseignement secondaire à Fléron sont fusionnés en un seul établissement qui portera la dénomination et l'appellation : Athénée royal Charlemagne à Liège, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française René Leruth à Grâce-Hollogne est fusionné par absorption par l'Athénée royal de Montegnée à Saint-Nicolas. Le nouvel établissement portera la dénomination et l'appellation : Athénée royal de Montegnée-Grâce-Hollogne à Saint-Nicolas, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française du Beau Site d'Ougrée à Seraing est fusionné par absorption par l'Athénée royal du Pont de Seraing à Seraing, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française Roi Baudouin de Glons à Bassenge est fusionné par absorption par l'Athénée royal à Visé, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Crisnée est repris par la Province de Liège et fusionné avec l'Institut provincial d'enseignement secondaire à Waremme, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Athénée royal Guy Lang à Flémalle est repris par la Province de Liège et fusionné avec l'Institut provincial d'enseignement secondaire à Flémalle, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Pepinster et l'Athénée royal à Pepinster sont fusionnés en un seul établissement qui portera la dénomination : Athénée royal à Pepinster, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Dison et l'Athénée royal de Verviers II à Verviers sont fusionnés en un seul établissement qui portera la dénomination et l'appellation : Athénée royal de Verviers II à Verviers, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Athénée royal à Paliseul et l'Athénée royal à Bouillon sont fusionnés en un seul établissement qui portera l'appellation : Athénée royal de Bouillon-Paliseul à Bouillon, à la date du 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Havelange est fusionné par absorption par l'Athénée royal Jules Delot, à Ciney. Le nouvel établissement portera la dénomination et l'appellation : Athénée royal du Condroz-Jules Delot à Ciney, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Couvin est fusionné par absorption par l'Athénée royal Jean Rey à Couvin, au 1^{er} septembre 1996.

VERTALING

Samenvoeging van inrichtingen voor secundair onderwijs

Bij besluiten van de Regering van de Franse Gemeenschap d.d. 27 augustus 1996 :

— Wordt "Athénée royal André Vésale" te Etterbeek opgeslorpt door "Athénée royal Jean Absil" te Etterbeek met ingang van 1 september 1996.

— Worden "Athénée royal Paul Delvaux" te Sint-Gillis en "Athénée royal" te Vorst samengevoegd om één enkele inrichting te worden die zal heten "Athénée royal Victor Horta" te Sint-Gillis, met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Institut Communal Edmond Machtens" te Sint-Jans-Molenbeek door de Franse Gemeenschap overgenomen. "Athénée royal de Bruxelles-Ouest" te Sint-Jans-Molenbeek, "Athénée royal" te Sint-Jans-Molenbeek en "Institut Machtens" worden samengevoegd om één enkele inrichting te worden die zal heten "Athénée royal Serge Creuz" te Sint-Jans-Molenbeek, met ingang van 1 september 1996.

— Worden "Athénée royal Alfred Verwée" te Schaerbeek en "Athénée royal" te Schaerbeek samengevoegd om één enkele inrichting te worden die zal heten "Athénée royal Alfred Verwée" te Schaerbeek, met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Athénée royal du Centre" te Eigenbrakel opgeslorpt door "Athénée royal Riva-Bella" te Eigenbrakel met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française" te Genappe door de Provincie Waals Brabant overgenomen en samengevoegd met "Institut technique provincial" te Court-Saint-Etienne door opslorping met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Athénée royal d'Angleur" te Luik opgeslorpt door "Athénée royal de Fragnée" te Luik met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Institut provincial d'enseignement secondaire" te Fléron door de Franse Gemeenschap overgenomen. "Athénée royal Yvon Cornet" te Jupille, "Lycée de la Communauté française" te Beyne-Heusay en "Institut provincial d'enseignement secondaire" te Fléron worden samengevoegd om één enkele inrichting te worden die zal heten "Athénée royal Charlemagne" te Luik, met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française René Leruth" te Grâce-Hollogne samengevoegd door opslorping vanwege "Athénée royal de Montegnée" te Sint-Niklaas. De nieuwe inrichting zal heten : "Athénée royal de Montegnée-Grâce-Hollogne" te Sint-Niklaas met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française du Beau Site d'Ougrée" te Seraing opgeslorpt door "Athénée royal du pont de Seraing" te Seraing met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française Roi Baudouin de Glons" te Bassenge opgeslorpt door "Athénée royal" te Visé met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française" te Crisnée door de Provincie Luik overgenomen en samengevoegd met "Institut Provincial d'enseignement secondaire" te Borgworm door opslorping met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Athénée royal Guy Lang" te Flémalle door de Provincie Luik overgenomen en samengevoegd met "Institut Provincial d'enseignement secondaire" te Flémalle door opslorping met ingang van 1 september 1996.

— Worden "Lycée de la Communauté française" te Pepinster en "Athénée royal" te Pépinster samengevoegd om één inrichting te worden die zal heten "Athénée royal" te Pépinster, met ingang van 1 september 1996.

— Worden "Lycée de la Communauté française" te Dison en "Athénée royal de Verviers II" te Verviers samengevoegd om één inrichting te worden die zal heten "Athénée royal de Verviers II" te Verviers, met ingang van 1 september 1996.

— Worden "Athénée royal" te Paliseul en "Athénée royal" te Bouillon samengevoegd om één inrichting te worden die zal heten "Athénée royal de Bouillon-Paliseul" te Bouillon, met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française" te Havelange opgeslorpt door "Athénée royal Jules Delot" te Ciney. De nieuwe inrichting zal heten : "Athénée royal du Condroz Jules Delot" te Ciney met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française" te Couvin samengevoegd met "Athénée royal Jean Rey" te Couvin door opslorping met ingang van 1 september 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Doische est fusionné par absorption par l'Athénée royal à Florennes, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Fosses-la-Ville est fusionné par absorption par l'Athénée royal Baudouin I^{er} à Jemeppe-sur-Sambre, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française Yannick Leroy à Eghezée est fusionné par absorption par l'Institut technique de la Communauté française Henri Maus à Namur, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Athénée royal de Saint-Servais à Namur est fusionné par absorption par l'Athénée royal de Jambes, à Namur, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Institut communal d'enseignement secondaire à Rochefort est repris par la Communauté française. L'Athénée royal à Rochefort, l'Institut technique de la Communauté française de Jemelle à Rochefort et l'Institut communal d'enseignement secondaire à Rochefort sont fusionnés en un seul établissement qui portera la dénomination et l'appellation : Athénée royal Robert Gruslin à Rochefort, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française d'Habay-Martelange à Habay-la-Neuve est fusionné par absorption par l'Athénée royal à Arlon, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française Reine Fabiola à Houffalize est fusionné par absorption par l'Athénée royal à Bastogne. Le nouvel établissement portera la dénomination et l'appellation : Athénée royal de Bastogne-Houffalize à Bastogne, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Manhay est fusionné avec l'Athénée royal à Durbuy. Le nouvel établissement portera la dénomination et l'appellation : Athénée royal de Durbuy-Manhay à Durbuy, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Athénée royal à Saint-Hubert est fusionné par absorption par l'Institut technique de la Communauté française à Libramont. Le nouvel établissement portera la dénomination et l'appellation : Institut technique de la Communauté française Centre Ardennes à Libramont, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Athénée royal à Bertrix est fusionné par absorption par l'Athénée royal à Neufchâteau. Le nouvel établissement portera l'appellation : Athénée royal de Neufchâteau-Bertrix à Neufchâteau, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française Louis Lepoivre à Flobecq et le Lycée de la Communauté française à Mont-de-l'Enclus sont fusionnés en un seul établissement qui portera l'appellation : Lycée de la Communauté française de la Région des Collines - Amougies-Flobecq à Mont-de-l'Enclus, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Institut technique de la Communauté française Sébastien Vauban à Ath est fusionné par absorption par l'Institut technique de la Communauté française Renée Joffroy d'Irchonwelz à Ath. Le nouvel établissement portera l'appellation : Institut technique de la Communauté française Irchonwelz-Ath à Ath, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Institut provincial des Arts et Métiers à Lessines est repris par la Communauté française et fusionné par absorption par l'Athénée royal à Lessines, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Mouscron et l'Athénée royal à Mouscron sont fusionnés en un seul établissement qui portera la dénomination : Athénée royal à Mouscron, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française Albert Libiez-Pâturages à Colfontaine est repris par la Province de Hainaut et fusionné par absorption par l'École professionnelle provinciale à Colfontaine.

— Le Lycée de la Communauté française de Templeuve à Tournai est fusionné par absorption par le Lycée de la Communauté française Charles Plisnier Dottignies-Pecq à Pecq, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française à Antoing et l'Institut technique de la Communauté française à Tournai sont fusionnés en un seul établissement qui portera la dénomination et l'appellation : Institut technique de la Communauté française du Val d'Escaut à Tournai, au 1^{er} septembre 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française" te Doische samengevoegd met "Athénée royal" te Florennes door opslorping met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française" te Fosses-la-Ville samengevoegd met "Athénée royal Baudouin I^{er}" te Jemeppe-sur-Sambre door opslorping met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française Yannick Leroy" te Eghezée samengevoegd met "Institut de la Communauté française Henri Maus" te Namen door opslorping met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Athénée royal de Saint-Servais" te Namen samengevoegd met "Athénée royal de Jambes" te Namen door opslorping met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "l'Institut communal d'enseignement secondaire" te Rochefort door de Franse Gemeenschap overgenomen. "L'Athénée royal" te Rochefort, "l'Institut technique de la Communauté française de Jemelle" te Rochefort en "l'Institut communal d'enseignement secondaire" te Rochefort worden samengevoegd om een enkele inrichting te worden die zal heten "Athénée royal Robert Gruslin" te Rochefort, met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "le Lycée de la Communauté française d'Habay-Martelange" te Habay-la-Neuve samengevoegd met "Athénée royal" te Arlon door opslorping met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "le Lycée de la Communauté française Reine Fabiola" te Houffalize samengevoegd door opslorping vanwege "Athénée royal" te Bastogne. De nieuwe inrichting zal heten : "Athénée royal de Bastogne-Houffalize" te Bastogne met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "le Lycée de la Communauté française" te Manhay samengevoegd door opslorping vanwege "Athénée royal" te Durbuy. De nieuwe inrichting zal heten : "Athénée royal de Durbuy-Manhay" te Durbuy met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Athénée royal Saint-Hubert" door opslorping samengevoegd met "Institut technique de la Communauté française" te Libramont. De nieuwe inrichting heet : Institut technique de la Communauté française, Centre Ardennes te Libramont met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Athénée royal Bertrix" door opslorping samengevoegd met "athénée royal Neufchâteau". De nieuwe inrichting heet : "Athénée royal de Neufchâteau-Bertrix" te Neufchâteau met ingang van 1 september 1996.

— Worden het "Lycée de la Communauté française Louis Lepoivre" te Vloesberg en "Lycée de la Communauté française" te Mont-de-l'Enclus samengevoegd om een enkele inrichting te worden; deze inrichting heet : "Lycée de la Communauté française de la Région des Collines-Amougies-Flobecq" te Mont-de-l'Enclus met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Institut technique de la Communauté française Sébastien Vauban" te Aat opgeslorpt door "Institut technique de la Communauté française Renée Joffroy" van Irchonwelz te Aat. De nieuwe inrichting zal heten : Institut technique de la Communauté française Irchonwelz-Aat te Aat, met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Institut provincial des Arts et Métiers" te Lessen door de Franse Gemeenschap overgenomen en door opslorping samengevoegd met "Athénée royal" te Lessen met ingang van 1 september 1996.

— Worden "Lycée de la Communauté française" te Moeskroen en "Athénée royal te Moeskroen" samengevoegd om een enkele inrichting te worden die zal heten "Athénée royal" te Moeskroen, met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Lycée de la Communauté française Albert Libiez Pâturages" te Colfontaine overgenomen door de provincie Henegouwen en door opslorping samengevoegd met "école professionnelle provinciale" te Colfontaine.

— Wordt "Lycée de la Communauté française de Templeuve" te Doornik door opslorping samengevoegd met "Lycée de la Communauté française Charles Plisnier Dottignies-Pecq" te Pecq met ingang van 1 september 1996.

— Worden "Lycée de la Communauté française" te Antoing en "Institut technique de la Communauté française" te Doornik samengevoegd om een enkele inrichting te worden die de benaming zal dragen : "Institut technique de la Communauté française du Val d'Escaut" te Doornik met ingang van 1 september 1996.

— Le Lycée de la Communauté française Eugène Mouton de Houdeng-Aimeries à La Louvière est fusionné par absorption par l'Athénée royal à La Louvière, au 1^{er} septembre 1996.

— Le Lycée de la Communauté française de Trazegnies à Courcelles est fusionné par absorption par l'Institut technique de la Communauté française à Morlanwelz, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Institut provincial d'enseignement agricole à Chimay est fusionné par absorption par l'Athénée royal à Chimay, au 1^{er} septembre 1996.

Internat autonome de la Communauté française

Par arrêtés du Gouvernement du 27 août 1996 :

— L'Internat autonome de la Communauté française à Bouillon est transformé en un internat annexé à l'Athénée royal de Bouillon-Paliseul Bouillon, au 1^{er} septembre 1996.

— L'Internat autonome de la Communauté française pour jeunes filles à Couvin et l'Internat autonome de la Communauté française pour jeunes gens à Couvin sont fusionnés en un seul internat qui portera la dénomination : Internat autonome de la Communauté française pour jeunes gens et jeunes filles à Couvin, au 1^{er} septembre 1996.

Dérogation aux normes de rationalisation pour certains établissements d'enseignement secondaire

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 7 août 1996, une dérogation aux normes de rationalisation fixées par les articles 3 et 4 du décret du 29 juillet 1992 portant organisation de l'enseignement secondaire, est accordée aux établissements ci-après pour l'année scolaire 1995-1996 :

Communauté française : l'A.R. Fernand Jacquemin à Comines et A.R. à Stavelot.

Enseignement officiel subventionné : l'Institut communal d'enseignement horticole de la Ville de Liège à Liège.

Enseignement libre subventionné : l'École internationale Le Verseau Wavre, fusionnée avec l'École libre de coiffure à Charleroi; l'Institut Saint-Joseph à Trois Ponts; l'École abbatiale de Maredsous à Denée; l'Institut Notre-Dame à Gedinne; l'Athénée Ganenou-Nathan Blomhof Bruxelles et l'Athénée Maïmonide à Bruxelles.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 7 juin 1997 une dérogation aux normes de rationalisation fixées par les articles 3 et 4 du décret du 29 juillet 1992 portant organisation de l'enseignement secondaire, est accordée aux établissements d'enseignement secondaire, cités ci-après, pour l'année scolaire 1996-1997 :

Communauté française : l'Athénée royal à Stavelot.

Enseignement officiel subventionné : l'Institut communal d'enseignement horticole de la Ville de Liège à Liège.

Enseignement libre subventionné : l'Institut Saint-Joseph à Trois-Ponts; l'Athénée Ganenou-Nathan Blomhof à Bruxelles; l'Athénée Maïmonide à Bruxelles et l'Institut du Sacré-Cœur à Profondeville.

— Wordt "Lycée de la Communauté française Eugène Mouton de Houdeng-Aimeries" te La Louvière door opslorping samengevoegd met "Athénée royal La Louvière" met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Institut provincial d'enseignement agricole" te Chimay door opslorping samengevoegd met "athénée royal" te Chimay met ingang van 1 september 1996.

VERTALING

Autonoom Internaat van de Franse Gemeenschap

Bij besluiten van de Regering d.d. 27 augustus 1996 :

— Wordt "Internat autonome de la Communauté française" te Bouillon, omgevormd tot een internaat samengevoegd bij "Athénée royal de Bouillon-Paliseul" te Bouillon, met ingang van 1 september 1996.

— Wordt "Internat autonome de la Communauté française" voor meisjes te Couvin en "Internat autonome de la Communauté française" voor jongens samengevoegd om één internaat te Couvin te worden en het zal heten : Internat autonome de la Communauté française, voor jongens en meisjes te Couvin, met ingang van 1 september 1996.

VERTALING

Afwijking van rationalisatienormen voor bepaalde inrichtingen voor secundair onderwijs

Bij besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap d.d. 27 augustus 1996 wordt een afwijking van de rationalisatienormen vastgesteld door de artikelen 3 en 4 van het decreet d.d. 29 juli 1992 houdende inrichting van het secundair onderwijs verleend aan de hierna vermelde inrichtingen voor het schooljaar 1995-1996 :

Franse Gemeenschap : "Athénée royal Fernand Jacquemin" te Komen en "Athénée royal" te Stavelot

Gesubsidieerd officieel onderwijs : "Institut communal d'enseignement horticole de la ville de Liège" te Luik.

Vrij officieel onderzoek : "Ecole internationale le Verseau" te Waver samengevoegd met "Ecole libre de coiffure" te Charleroi; "Institut Saint-Joseph" te Trois-Pont; "Ecole abbatiale de Maredsous" te Denée; "Institut Notre-Dame" te Gedinne; "Athénée Ganenou-Nathan Blomhof" te Brussel en "Athénée Maïmonide" te Brussel.

Bij besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap d.d. 17 juni 1997 wordt een afwijking van de rationalisatienormen, vastgesteld door de artikelen 3 en 4 van het decreet d.d. 29 juli 1992 houdende inrichting van het secundair onderwijs, verleend aan hierna vermeld inrichtingen voor het schooljaar 1996-1997 :

Franse Gemeenschap : "Athénée royal" te Stavelot.

Gesubsidieerd officieel onderwijs : "Institut communal d'enseignement horticole de la Ville de Liège" te Luik.

Gesubsidieerd vrij onderwijs : "Institut Saint-Joseph" te Trois-Pont; "Athénée Ganenou-Nathan Blomhof" te Brussel; "Athénée Maïmonide" te Brussel en "Institut du Sacré-Cœur" te Profondeville.

REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

MINISTÈRE DE LA REGION WALLONNE

[C — 97/27516]

Personnel

Par arrêté ministériel du 5 juin 1997, M. Pierre Paquet est nommé à titre définitif au poste d'attaché, à la date du 1^{er} avril 1996.

ÜBERSETZUNG MINISTERIUM DER WALLONISCHEN REGION

[C — 97/27516]

Personal

Durch Ministerialerlaß vom 5. Juni 1997 wird Herr Pierre Paquet am 1. April 1996 als Attaché endgültig ernannt.

VERTALING MINISTERIE VAN HET WAALSE GEWEST

[C — 97/27516]

Personeel

Bij ministerieel besluit van 5 juni 1997 wordt de heer Pierre Paquet met ingang van 1 april 1996 in vast verband benoemd tot attaché.